

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 03 AVRIL 2023

Convocations faites le
28/03/2023
Délibérations affichées le
07/04/2023

N° Délib : 05/2023

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – GOGUET Audrey - JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Audrey GOGUET*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Après en avoir délibéré et approuvé le Conseil Municipal, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2023 pour la commune comme suit :

INVESTISSEMENT	€
Dépenses	72.754,97
Recettes	72.754,97
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	284.156,10
Recettes	284.156,10

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT	€
Dépenses	72.754,97€ (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	72.754,97€ (dont 0,00 € de RAR)
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	284.156,10€ (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	284.156,10€ (dont 0,00 € de RAR)

Le Maire :
Christian BOUCAUD

